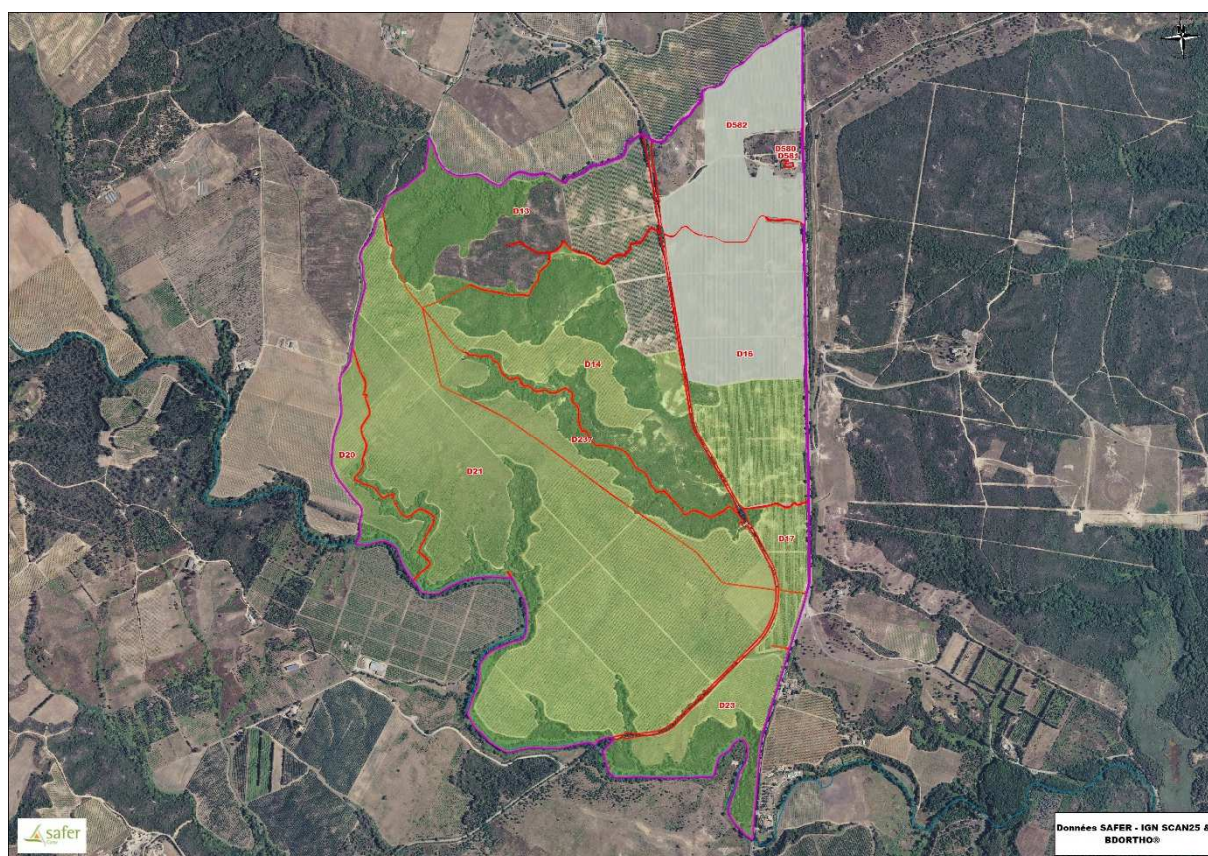


APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)  
RECENSEMENT DES PROJETS PORTANT SUR LES TERRES  
AGRICOLES DU DOMAINE CASABIANCA (COMMUNE DE  
LINGUIZZETTA)

Du 20 Mai 2019 Au 30 Juin 2019



IDENTIFIER LES PORTEURS DE PROJETS

## Table des matières

<b>1. Contexte et objectifs .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Situation géographique .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Présentation des parcelles .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Présentation du projet .....</b>	<b>6</b>
<b>5. Contenu de la déclaration d'intention .....</b>	<b>7</b>
<b>6. Durée de l'AMI .....</b>	<b>7</b>
<b>7. Retrait et Dépôt de la déclaration d'intention .....</b>	<b>7</b>
<b>8. Lieu du dépôt .....</b>	<b>7</b>
<b>9. Instruction des dossiers .....</b>	<b>7</b>
<b>DOSSIER JOINT : AMI .....</b>	<b>8</b>

**Le but de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est d'identifier tous les porteurs de projet susceptibles d'être ultérieurement candidats à l'attribution de tout ou partie du Domaine Casabianca et leurs besoins respectifs en matière foncière. Cet AMI permettra au conseil d'administration de la SAFER et au comité de pilotage du Fonds Foncier de déterminer les aménagements fonciers ainsi que la remise en valeur du domaine. Il permettra d'orienter les choix en discussion.**

**La Safer informera les personnes ayant répondu à l'AMI de la suite à donner ainsi que des décisions prises par le conseil d'administration. L'AMI permettra de cibler les productions offrant les meilleures opportunités individuelles et collectives sur le domaine.**

## 1. Contexte et objectifs

La Collectivité de Corse et la Safer ont à travers une convention mis en place un fonds foncier. L'objectif de ce fonds foncier est de permettre un portage du foncier sur 5 ans maximum, en priorité en direction de l'installation des jeunes agriculteurs, la Safer étant l'opérateur.

La constitution du *Fonds Foncier* doit favoriser en priorité l'installation de jeunes agriculteurs et concourir à la reconquête des espaces agricoles et à la réduction des friches :

- en créant des réserves foncières pour un aménagement foncier ultérieur ;
- en permettant des durées de stockage des parcelles à vocation agricole sur une durée maximum de 5 ans ;
- en participant le cas échéant aux premiers travaux d'amélioration des terres.

C'est dans ce contexte insulaire où le foncier agricole structuré se raréfie, où le marché des terres rentre en concurrence avec d'autres usages, où les espaces en friches progressent, où les candidats à l'installation ne trouvent pas le foncier nécessaire à leur projet, que la Safer a été retenue adjudicataire du Domaine Casabianca par le Juge Commissaire en charge de sa liquidation.

Dans ce cadre, en amont de tout appel à candidatures<sup>1</sup>, la Safer sur demande de l'ODARC, validée par le Conseil d'Administration de la Safer, souhaite procéder préalablement à une manifestation d'intérêt de tous porteurs de projets agricoles.

---

<sup>1</sup> En application des articles L 141-1, L 141-3, L 143-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

## 2. Situation géographique

Le Domaine Casabianca se situe en Plaine Orientale, sur la Commune de Linguizzetta au Sud du hameau de Bravone.

Le parcellaire, objet de la manifestation à appel d'intérêt, se trouve à l'Ouest de la Route Territoriale 10.

Le foncier s'étend sur 310ha62a43ca en nature de terres, maquis et vignes. Le vignoble présente un état de délaissement, voire d'abandon caractérisé par endroits, tant au niveau du végétal du palissage et de la micro-irrigation que des travaux au sol,

La conservation éventuelle de ces terrains à la viticulture et des droits de plantation qui leur sont attachés, nécessiterait obligatoirement une phase de restructuration, soit par arrachage immédiat, soit par reconversion progressive à l'initiative des candidats, s'étalant sur plusieurs années.

Les terrains du domaine concernés par l'AMI sont essentiellement de deux types :

- des sols issus de dépôt marins du miocène formant des collines en bord de la route territoriale avec des phénomènes d'érosion notables,
- des terrasses alluviales anciennes formant un plateau avec des sols plus ou moins caillouteux qui peuvent présenter des niveaux argileux plus ou moins profonds à mauvais drainage pouvant limiter l'enracinement.

## 3. Présentation des parcelles

### **D 582 p, ancienne D11**

**SAT : 23ha97a60ca**

En nature de :

- o Terres :4Ha14a83ca – ancienne vigne AOP
- o Vignes en état médiocre: 19Ha82a77ca dont 11Ha69a01ca en niellucciu, 8Ha13a73ca en Muscat

Classification dans un document d'urbanisme : Ac + zone de recul au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

### **D13p**

**SAT : 17ha25a40 ca**

En nature de :

- o Maquis, vallonné, difficilement exploitable : 16ha72a82 ca
- o Terres : 52a58ca

Classification dans un document d'urbanisme : A au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

### **D14p**

**SAT : 45ha02a46ca**

En nature de :

- Terres, friches et maquis : 34ha74a04ca
- Vignes : 10ha28a42ca. Ces vignes font l'objet d'une C.O.P.P.

Classification dans un document d'urbanisme : A au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

### **D16**

**SAT : 45ha69a25ca**

En nature de :

- Terres, friches et maquis : 3Ha76a10ca
- Vignes : 41Ha93a15ca dont 23ha22a77ca en muscat (à arracher), 18ha70a38ca en vermentinu

Classification dans un document d'urbanisme : A + zone de recul au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

### **D 17**

**SAT : 5ha50a70ca**

En nature de :

- Vignes : 5ha50a70ca de vermentinu

Classification dans un document d'urbanisme : A + zone de recul au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

### **D 19, nouvelle D237**

**SAT : 23ha20a51ca**

En nature de :

- Maquis -Terres : 16ha57a96ca
- Vignes : 6ha62a55ca dont 1ha82a40ca en cabernet, 4ha80a15ca en niellucciu

Classification dans un document d'urbanisme : A au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

### **D 20**

**SAT : 9ha69a61ca**

En nature de :

- Maquis : 3ha08a93ca
- Vignes : 6ha60a68ca en niellucciu

Classification dans un document d'urbanisme : A au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

## D 21

**SAT : 120ha80a90ca**

En nature de :

- Maquis : 12ha54a845ca
- Terres - friches: 2ha12a31ca
- Vignes : 106Ha14a14ca dont 21ha48a00 en scicarellu, 15ha31a96ca en grenache, 36ha80a18ca en niellucciu, 21ha57a40ca de cabernet, 10ha96a60ca de pinot

Classification dans un document d'urbanisme : A, Ai, Ni au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

## D23

**SAT : 19ha46a00ca**

En nature de :

- Maquis : 9ha45a44ca
- Terres: 2ha50a00ca
- Vignes : 7ha50a56ca en vermentinu partiellement non palissées

Classification dans un document d'urbanisme : A, Ni + zone de recul au Plan Local d'Urbanisme

Classement au PADDUC : Espaces Agricoles Stratégiques

***NOTA : les surfaces sont à prendre sous toute réserve d'un document d'arpentage. Ces réserves s'appliquent également aux superficies établies par France Agrimer et le service des Douanes en ce qui concernent les droits de plantation et les calculs surfaciques de France Agrimer.***

## 4. Présentation du projet

Tout projet devra s'inscrire dans le cadre du fonds foncier. Ce fonds foncier retiendra en priorité les porteurs de projet jeunes agriculteurs ; à défaut tout autre candidat agricole.

Les projets devront présenter un projet détaillé si possible technico-économique, et précis sur les modalités de mise en œuvre. Tous les éléments de nature à permettre l'étude et l'analyse du dossier ainsi que les motivations du porteur de projet devront être portés au dossier.

La demande devra préciser si le porteur de projet souhaite :

- Une acquisition progressive par le biais d'une location sur 5 ans maximum dans le cadre du portage au travers du Fonds Foncier ;  
Ou bien
- Une acquisition immédiate.



## 5. Contenu de la déclaration d'intention

Dossier ci-joint à compléter + Plan

+ pièces annexes :

- Relevé MSA
- Justificatif de formation ou d'inscription sur un cursus de formation ou point info installation
- Etude technico-économique du projet (même sommaire)

Et toutes autres pièces complémentaires pouvant appuyer le projet

## 6. Durée de l'AMI

Du **20 Mai 2019** au **30 Juin 2019**

## 7. Retrait et Dépôt de la déclaration d'intention

**Contact et accueil du public sur rendez-vous.**

**Demande d'information et retrait du dossier :**

- A la Safer : 15 avenue Jean Zuccarelli – 20200 BASTIA – Tel : 04.95.32.36.24 – Mail : [direction@safer-corse.com](mailto:direction@safer-corse.com)
- Site internet Safer Corse : Téléchargement du dossier dans l'onglet : Domaine Casabianca – Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

## 8. Lieu du dépôt

A la Safer : 15 avenue Jean Zuccarelli – 20200 BASTIA – Mail : [direction@safer-corse.com](mailto:direction@safer-corse.com)

## 9. Instruction des dossiers

Le suivi et la gestion des demandes sont assurés par le Comité de Pilotage ODARC – Safer (Convention du Fonds Foncier en date du 19 décembre 2018).

## DOSSIER JOINT : AMI

Commune de Linguizzetta  
Domaine Casabianca  
Plan joint à la Demande  
Informations relatives au demandeur

---

### ETAT CIVIL

N° de pacage

N° de SIRET

NOM - PRENOM :

AGE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE:

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire  Marié(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Vivant maritalement  PACSE

TEL :

MAIL :

SI FORME SOCIETAIRE

GAEC  EARL  Société autre (à préciser).....

---

### STATUT

**JEUNE AGRICULTEUR**

FORMATION/DIPLOME : .....

En cours de formation

En parcours installation :

Préciser le stade : .....

Préciser la date d'installation prévisionnelle : .....

Installé

Préciser  - de 5 ans  + de 5 ans

DATE DE PASSAGE EN CTOA : .....

N° PACAGE : ..... N° SIRET : .....

OBSERVATIONS PARTICULIERES : .....



## AUTRE STATUT

- Agriculteur à titre principal
- Agriculteur à titre secondaire
- Cotisant solidaire

OBSERVATIONS PARTICULIERES : .....

---

## MOTIF DE LA DEMANDE

- Installation
  - Consolidation / Développement
  - Maintien
  - Compensation
  - Echange
  - Autre.....
- 

## SYSTEME D'EXPLOITATION

LIEU DU SIEGE DE L'EXPLOITATION ACTUELLE :

PRODUCTION ACTUELLE :

SURFACE AGRICOLE (ha) :

\_\_\_ propriété    \_\_\_ bail    \_\_\_ location verbale    \_\_\_ Autre

CULTURES ACTUELLES (ha) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

SYSTEME DE PRODUCTION ENVISAGEE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE

- Conventiennel     Certification environnementale     Bio Certifié

PRODUCTION ENVISAGEE SUR LE SITE DU DOMAINE CASABIANCA :

Cultures envisagées (espèces, cultivar...):

NOMBRE D'HECTARES SOUHAITES DANS LE CADRE DU PROJET :

---

## LE DEMANDEUR EST SUSCEPTIBLE DE SOLLICITER

Une acquisition progressive, dans le cadre du portage au travers du Fonds Foncier par le biais d'une location sur une durée de :

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans
- 5 ans

Une acquisition immédiate :

- 

Modalités de Financement :

- Apport personnel
  - Emprunt
  - Autre
-

